# GF Healthcare

# Fiche signalétique

Section 1. Identification

Nom du produit Assay Buffer Concentrate; part of 'MMP-9, Human,

Biotrak™ Assay, 96 wells'

Numéro de catalogue RPN2614

Composante numéro RPN2614BU

Type de produit Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Non applicable.

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Importateur GE Healthcare Bio-Sciences Company 2300 Meadowvale Blvd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

ChemTrec (US) 1-703-527-3887 En cas d'urgence

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du Non classé.

mélange

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement Pas de mention de danger.

Mentions de danger Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention Non applicable. Intervention Non applicable. Stockage Non applicable. Élimination Non applicable.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 6.5% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 11% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 12.4%

Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue:



Référence 25006484-4

Page 1 de 8

Mississauga, Ontario

L5N 5P9 1-800 463 5800

Date de validation 4 Septembre 2018

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange

Autres moyens d'identification Non disponible.

#### Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS Non applicable.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures

et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas

d'irritation, consulter un médecin.

**Inhalation** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La

personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire

émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

# Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

## Effets aigus potentiels sur la santé

 Contact avec les yeux
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Inhalation
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.

# Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeuxAucune donnée spécifique.InhalationAucune donnée spécifique.Contact avec la peauAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.

# Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à

retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

## Voir Information toxicologique (section 11)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

# Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu

Dangers spécifiques du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.



Référence Page 2 de 8

25006484-4 Date de validation 4 Septembre 2018

Version 6

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de phosphore composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# Section 7. Manutention et stockage

# Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.



Référence 25006484-4

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux

contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela

Protection du corps

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par

un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

# **Apparence**

Liquide. État physique Couleur Brun. [Pâle] Odeur Inodore. Seuil olfactif Non disponible. pН Non disponible. Non disponible. Point de fusion Point d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Non disponible. Taux d'évaporation

Inflammabilité (solides et gaz) Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières oxydantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.



Référence Page 4 de 8

25006484-4

Date de validation 4 Septembre 2018



Coefficient de partage n-octanol/

eau

Non disponible

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

# Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

**Stabilité chimique** Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

Dans des conditions norma

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

devrait apparaître.

# Section 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë

Non disponible.

## Irritation/Corrosion

Non disponible.

# **Sensibilisation**

Non disponible.

#### <u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

# Cancérogénicité

Non disponible.

## Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

# <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

## Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

# Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

# Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Non disponible.

## Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeuxAucun effet important ou danger critique connu.InhalationAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peauAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.



Référence 25006484-4

Date de validation 4 Sente

9 5 2 5 0 0 6 4 8 4 4

Page 5 de 8

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeuxAucune donnée spécifique.InhalationAucune donnée spécifique.Contact avec la peauAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.

# Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

# Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

GénéralitésAucun effet important ou danger critique connu.CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

## Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

 Voie
 Valeur ETA

 Orale
 51334.7 mg/kg

 Cutané
 299300.2 mg/kg

# Section 12. Données écologiques

# <u>Toxicité</u>

Non disponible.

# Persistance et dégradation

Non disponible.

# Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

# Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

Non disponible.

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.



Référence 25006484-4 Page 6 de 8

# Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# Section 14. Informations relatives au transport

Section 14. Informations relatives du transport					
	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

**Transport avec les utilisateurs locaux:** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC Non disponible.

# Section 15. Informations sur la réglementation

#### Listes canadiennes

INRP canadien

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de

Aucun des composants n'est répertorié.

la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

# <u>Réglementations Internationales</u>

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

## Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

# Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.



Référence 25006484-4 Page 7 de 8

Date de validation 4 Septembre 2018

Version 6

## Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

#### Liste des stocks

CanadaTous les composants sont répertoriés ou exclus.EuropeTous les composants sont répertoriés ou exclus.États-UnisTous les composants sont répertoriés ou exclus.

## Section 16. Autres informations

# **Historique**

Date d'impression9/6/2018Date d'édition/Date de révision9/4/2018

Date de publication précédente Aucune validation antérieure

Version 6

msdslifesciences@ge.com

**Légende des abréviations**ETA = Estimation de la toxicité aiguë
FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que

modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

RPD = Règlement sur les produits dangereux

#### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

Non classé.

**Références** Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

# Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



25006484-4

Référence Page 8 de 8

Date de validation 4 Septembre 2018